

TECHNOLOGIA EXPERTISES

42 - 44 RUE DE PARADIS
75010 PARIS
TEL. : 01 53 24 10 14 - FAX : 01 42 46 06 75

SYNDICAT DES BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES DE L'ILE DE FRANCE FO

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 JUIN 2021

Sommaire

ATTESTATION	3
COMPTE-RENDU DE MISSION	4
BILAN	7
1.1 ACTIF	7
1.1.1 Actif immobilisé	7
1.1.2 Stocks.....	8
1.1.3 Créances.....	8
1.1.4 Disponibilités.....	8
1.2 PASSIF.....	9
1.2.1 Fonds propres	9
1.2.2 Dettes	9
COMPTE DE RESULTAT	10
1.3 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF	10
1.4 PRODUITS.....	11
1.4.1 Les cotisations.....	11
1.4.2 Les autres produits	14
1.5 CHARGES	15
1.5.1 Les timbres et cartes.....	15
1.5.2 Autres frais de fonctionnement.....	16
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2021	17
1.6 Bilan actif et passif	17
1.7 Compte de résultat comparé	18
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2021	19

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes annuels clos au 30 juin 2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Ile-de-France FO, pour l'exercice s'étendant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	163 863 €
Produits	110 376 €
Charges.....	128 540 €
Résultat	-18 164 €

Fait à Paris, le 23 novembre 2021

Pour la société TECHNOLOGIA EXPERTISES,
Nicolas Villard,
Directeur général
Expert-comptable associé

COMPTE-RENDU DE MISSION

La mission qui nous a été confiée est une mission de présentation des comptes annuels.

Nos travaux ont principalement consisté :

1. à la reprise des à-nouveaux au 1^{er} juillet 2020 ;
2. au contrôle de l'exercice de pièces justificatives sur la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 ;
3. à l'établissement des rapprochements bancaires au 30 juin 2021 ;
4. à la revue des décaissements postérieurs à la clôture ;
5. à l'analyse des comptes de tiers débiteurs et créditeurs ;
6. à l'analyse des achats et des charges externes ;
7. à la revue et au provisionnement des charges à payer ;
8. à la revue et au provisionnement des charges constatées d'avance ;
9. à l'analyse des cotisations encaissées ;
10. à la revue et au provisionnement des cotisations à encaisser ;
11. au rapprochement des soldes comptables par circularisation des flux (FEC et UD) ;
12. à la vérification du respect des normes comptables et de la sincérité des comptes.

Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Nicolas Villard, Expert-comptable et Directeur général de TECHNOLOGIA EXPERTISES et par Monsieur Jean-Hugues ROQUEL, comptable.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Depuis la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale, les organisations syndicales, selon leur taille, sont soumises à de nouvelles obligations comptables, donc tenues à plus de transparence financière. Le non-respect de ce critère peut remettre en cause la représentativité du syndicat. Cette règle s'applique autant au Syndicat FO des Banques et sociétés financières de l'Île de France qu'aux sections syndicales qui y sont rattachées.
- C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que le Syndicat obtienne de chacune des sections la liste des adhérents avec, pour chacun d'entre eux, la catégorie, la période d'adhésion et le montant de l'adhésion (donc les recettes perçues).
- Ce document remis en fin d'année par chaque section syndicale permet la vérification de la comptabilité du syndicat en termes de ressources et notamment le franchissement ou non du seuil des 230 000,00 € de recettes obligeant le syndicat au respect de nouvelles règles comptables (commissaire aux comptes).
- Depuis l'exercice clos le 30 juin 2015, le ratio **achat timbres et cartes/Cotisations** ne cessait de se détériorer, passant de 0,76 au 30 juin 2015 à 0,82 au 30 juin 2019 (ratio identique à celui au 30 juin 2018). Cette dégradation qui s'expliquait par la hausse croissante et annuelle des parts dues à la Confédération, Fédération et aux UD a été maîtrisée depuis l'année 2020 avec un ratio de 0,81. Il est rappelé que de son côté, le Syndicat a fait le choix de ne pas augmenter le tarif adhérent,

	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
ACHAT TIMBRES ET CARTES	89 193,55	93 728,33	107 889,65	116 926,66	119 310,95	151 219,24	129 052,55
COTISATIONS	110 115,65	116 001,21	131 572,76	142 307,81	150 015,83	196 166,13	170 121,50
RATIO	0,81	0,81	0,82	0,82	0,80	0,77	0,76

- Le Syndicat a ainsi maintenu une marge de 19%, identique à celle de l'exercice précédent (après avoir perdu 6 points de marge depuis 2015). Toutefois, la progression des charges de plus de 7% associée à une diminution des produits de 11% engendre une perte de 18 164 €.
- L'exercice 2020/2021 a été marqué aussi par la pandémie liée à la COVID (diminution des cotisations).
- Il est primordial, pour les exercices suivants, de maintenir cette marge, sinon les charges fixes ne pourraient pas être couvertes.

CONCLUSIONS

Les analyses et constats effectués au travers de notre mission de révision et de présentation des comptes clos au 30 juin 2021 du Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de France FO nous amènent à formuler les remarques suivantes :

- La traduction des flux en comptabilité est conforme à la réalité et à la nature des opérations traduites.
- Nous n'avons pas détecté, sur la base des contrôles et sondages effectués et au regard des hypothèses d'arrêté de comptes et des options de bilan retenues, d'anomalies significatives pouvant remettre en cause la sincérité et la réalité des comptes clos au 30 juin 2021.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

BILAN

1.1 ACTIF

1.1.1 Actif immobilisé

À titre indicatif, nous vous rappelons que les immobilisations sont des éléments ou des biens destinés à être utilisés pendant plusieurs années.

Au 30 juin 2021, l'actif immobilisé totalisait 6 627,31 € en valeur brute.

Il n'y a pas eu d'investissements au cours de l'exercice 2020/2021.

1.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Néant.

1.1.1.2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2021, les immobilisations corporelles ressortent à 6 627,31 € en valeur brute et sont amorties à 100,00%.

Objet	Fournisseur	Date	Linéaire	Montant brut	Amortissements								Total	Val Nette
					Amort < 2011	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021		
Autres matériels de bureau et informatique		Antérieurs à 2011	20%	4 979,80	4 979,80								4 979,80	-
PC Fixe 500-378 nf	Rue du Commerce	20/09/2014	20%	544,10		84,37	108,82	108,82	108,82	108,82	24,45		544,10	-
PC de Bureau Lenovo H5530S-57329268	Darty	05/11/2014	20%	523,99		68,05	104,80	104,80	104,80	104,80	36,75		523,99	-
Projecteur Epson EB-W31	Fnac	17/11/2015	20%	579,42			72,43	115,88	115,88	115,88	115,88	43,46	579,42	-
													-	-
Total				6 627,31	4 979,80	152,42	286,05	329,50	329,50	329,50	177,08	43,46	6 627,31	-
Amortissements cumulés					4 979,80	5 132,22	5 418,27	5 747,77	6 077,27	6 406,77	6 583,85	6 627,31		

Les autres matériels de bureau et informatique sont constitués de divers matériels informatiques acquis en 2002, d'un PC acquis en octobre 2006 pour 1 000 €, d'un PC (IG) pour 1 399,70 € acquis en septembre 2007 et d'un PC (MD) acquis en juin 2008 pour 1 198,00 €.

1.1.1.3 Amortissements

Les biens sont amortis à la date du 30 juin 2021 à hauteur de 6 627,31 €. La dotation aux amortissements sur l'exercice clos au 30 juin 2021 est de 43,47 €.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.1.2 Stocks

Aucun stock de cartes et de timbres n'a été recensé au 30 juin 2021 : ce point a été confirmé par le Trésorier (cf. nos remarques sur le changement de méthode relative à la comptabilisation des retours des cartes et timbres à la clôture de l'exercice dans le rapport sur les comptes clos le 30 juin 2014).

1.1.3 Créances

1.1.3.1 Cotisations à recevoir et autres créances

Il s'agit des cotisations à recevoir des adhérents n'ayant pas encore réglés leurs cartes et timbres au 1^{er} semestre 2021 et qui seront encaissées après la date de clôture de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Elles s'élèvent 64 653,85 € au 30 juin 2021 contre 88 780,00 € au 30 juin 2020.

1.1.4 Disponibilités

1.1.4.1 Le compte courant Caisse d'Epargne IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte Caisse d'Epargne (n° 08570506223) au 30 juin 2021 ressort à 8 481,47 €. Le solde du relevé bancaire à la même date fait apparaître une position créditrice de même montant.

Le rapprochement bancaire permet de s'assurer périodiquement que les soldes apparaissant sur les comptes comptables de banque sont en conformité avec les relevés bancaires.

1.1.4.2 Le compte courant LCL IDF Paris

Le solde comptable débiteur du compte LCL au 30 juin 2021 ressort à 2 415,16 €.

Le relevé bancaire au 30 juin 2021 fait apparaître le même solde qu'en comptabilité.

1.1.4.3 Le compte livret Caisse d'Epargne IDF Paris

Au 30 juin 2021, le solde comptable du compte livret s'élève à 52 037,45 €.

1.1.4.4 Les charges constatées d'avance

Il s'agit de charges enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 mais se rapportant à l'exercice comptable débutant le 1^{er} juillet 2021.

Leur constatation permet de respecter le principe d'indépendance des exercices.

Néant.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.2 PASSIF

1.2.1 Fonds propres

Ils ressortent à 88 019,75 € au 30 juin 2021 contre 106 184,27 € au 30 juin 2020.

Les fonds propres comprennent le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Le report à nouveau correspond aux résultats accumulés au cours des exercices précédents.

Au 30 juin 2021, le report à nouveau s'élève à 106 184,27 € contre 101 692,56 € au 30 juin 2020. Cette variation de 4 491,71 € correspond à l'affectation de l'excédent de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 est une perte de 18 164,52 € contre un excédent de 4 491,71 € au 30 juin 2020.

1.2.2 Dettes

Au 30 juin 2021, les dettes s'établissent à 75 843,42 € contre 119 850,37 € au 30 juin 2020 et se décomposent comme suit :

- FEC et UD 68 951,48 €
- Autres fournisseurs (factures non parvenues) 2 760,00 €
- Dette section BNP Paribas 4 131,94 €

Une situation des timbres payés aux UD et à la FEC à la date du 30 juin est effectuée chaque année. Cette situation tient compte des commandes de l'année en cours mais aussi des retours de timbres de l'année précédente. Le détail de la somme de 68 951,48 € :

- Dette FEC 27 938,03 €
- Dette UD 41 013,45 €

TECHNOLOGIA EXPERTISES

COMPTE DE RESULTAT

1.3 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

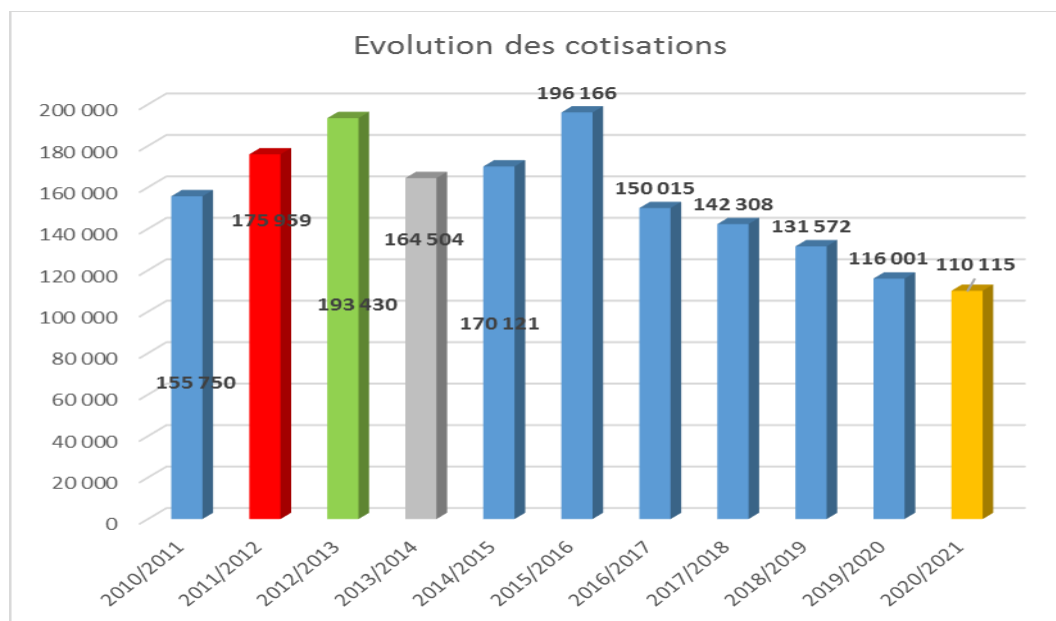
Compte de résultat exercice 2020/2021 comparé à l'exercice précédent				
	2020/2021	2019/2020	Variation en montant	Variation en %
Cotisations	134 241,65	109 094,21	25 147,44	23,05%
Variation cotisations à recevoir	- 24 126,15	6 906,65	- 31 032,80	-449,32%
Produits financiers		371,87	- 371,87	-100,00%
Produits exceptionnels		7 660,00	- 7 660,00	-100,00%
Autres produits	260,00	120,00	140,00	116,67%
Total des produits (a)	110 375,50	124 152,73	- 13 777,23	-11,10%
Charges d'exploitation	123 540,02	118 911,59	4 628,43	3,89%
Fournitures administratives	203,38		203,38	
Crédit-Bail mobilier	11 422,86	11 953,55	- 530,69	-4,44%
Maintenance	1 205,15		1 205,15	
Primes d'assurance	141,38	141,78	- 0,40	-0,28%
Abonnements et documentation	4 543,17	4 434,88	108,29	2,44%
Honoraires	15 360,00	6 425,00	8 935,00	139,07%
Déplacements missions et réception	554,25	1 097,64	- 543,39	-49,51%
Frais telecommunications	729,79	718,37	11,42	1,59%
Services bancaires et assimilés	143,02	234,96	- 91,94	-39,13%
Achats Timbres Cartes FEC	39 036,60	68 465,01	- 29 428,41	-42,98%
Achats Timbres UD 75	10 220,00	7 123,00	3 097,00	43,48%
Achats Timbres UD 77	548,00	3 294,80	- 2 746,80	-83,37%
Achats Timbres UD 78	956,30	3 294,80	- 2 338,50	-70,98%
Achats Timbres UD 91	956,30	2 844,80	- 1 888,50	-66,38%
Achats Timbres UD 92	10 220,00	12 093,20	- 1 873,20	-15,49%
Achats Timbres UD 93	4 606,30	1 091,90	3 514,40	321,86%
Achats Timbres UD 94	956,30	2 844,80	- 1 888,50	-66,38%
Achats Timbres UD 95	956,30	2 844,80	- 1 888,50	-66,38%
Achats Timbres régularisation	20 737,45	10 168,78	30 906,23	-303,93%
Dotation aux amortissements et provisions	43,47	177,08	- 133,61	-75,45%
Charges financières			-	
Charges exceptionnelles	5 000,00	750,00	4 250,00	
Total des charges (b)	128 540,02	119 661,59	8 878,43	7,42%

Résultat (a) - (b)	- 18 164,52	4 491,14	- 22 655,66
---------------------------	--------------------	-----------------	--------------------

1.4 PRODUITS

1.4.1 Les cotisations

Les cotisations au 30 juin 2021 s'établissent à 110 115,50 € contre 116 000,86 € au 30 juin 2020, soit une diminution de 5 882,21 € (- 5,00 %) entre les deux exercices.



Les données ci-dessous ont été établies à partir des documents établis par le Syndicat des Banques et Sociétés Financières de l'Île-de-France FO, à savoir :

- des listings des adhérents sous format Excel pour l'année 2020.

Les données reposent sur l'échantillon représentatif suivant :

- 24 établissements y compris « isolés » ;
- 732 adhérents (788 adhérents en 2019).

TECHNOLOGIA EXPERTISES

La répartition des cotisations est la suivante :

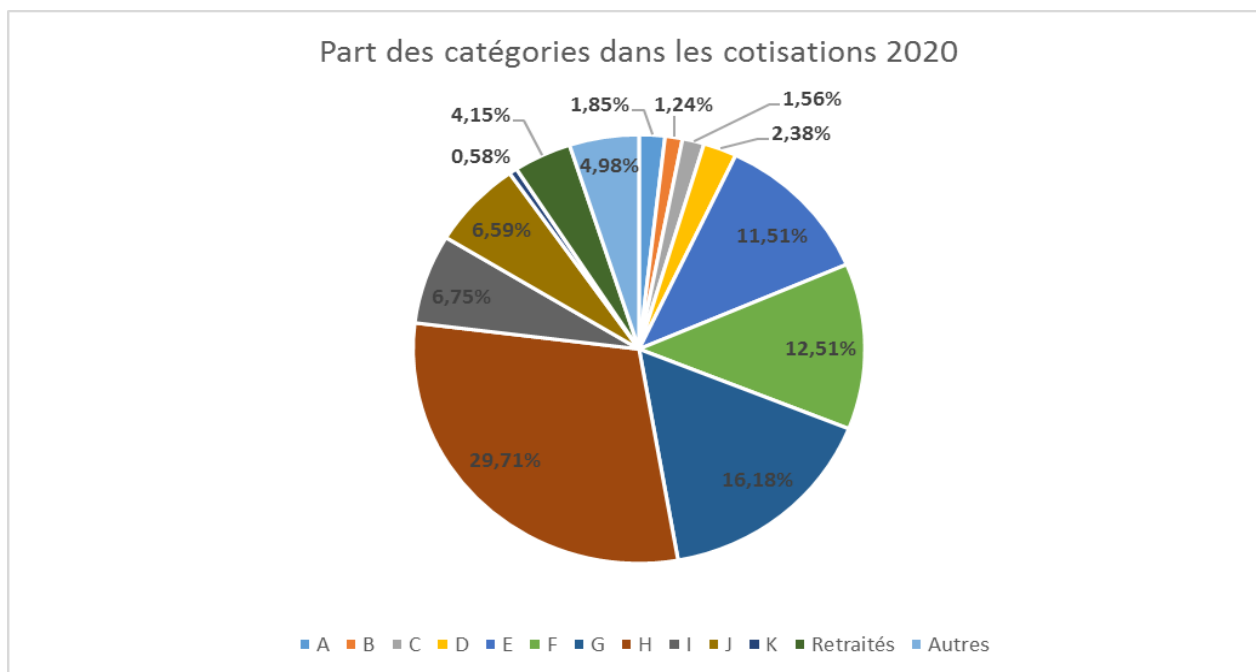
Cotisations 2020	Nb Adhérents	Montant global
- de 100 €	73	5 089,55 €
entre 100 € à moins de 138 €	139	17 467,84 €
138 €	8	1 104,00 €
plus de 138 € à moins de 180 €	273	41 035,11 €
180 €	22	3 960,00 €
plus de 180 € à moins de 210 €	169	30 961,00 €
210 €	0	0,00 €
plus de 210 €	48	10 498,00 €
Total	732	110 115,50 €

Les adhésions 2020 par catégorie

Catégories	2020		2019		2018		2017	
	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents	Montant	Adhérents
A	2 035,00	18	3 442,65	30	1 153,32	12	784,00	9
B	1 366,00	11	1 859,70	15	5 567,63	47	2 934,39	21
C	1 718,40	13	2 793,05	22	2 115,01	18	3 812,73	31
D	2 626,16	21	4 412,15	36	12 075,22	90	15 162,78	115
E	12 674,22	93	14 708,02	109	7 035,08	51	16 656,07	123
F	13 780,55	103	13 612,29	98	18 555,59	131	20 136,23	135
G	17 816,55	121	18 781,38	130	18 481,89	123	20 402,45	140
H	32 720,33	194	31 980,84	184	30 929,83	174	31 976,68	184
I	7 433,60	41	7 533,70	40	10 845,12	55	10 332,45	54
J	7 261,20	34	8 579,00	42	10 098,05	44	7 755,70	36
K	637,20	3	419,90	2	180,90	1	3 258,80	14
Retraités	4 566,60	36	4 199,50	35	6 049,50	51	8 411,25	70
Autres	5 479,69	44	3 678,58	45	1 368,08	15	12 985,76	112
TOTAUX	110 115,50	732	116 000,76	788	124 455,22	812	154 609,29	1 044

TECNOLOGIA EXPERTISES

Catégories	%
A	1,85%
B	1,24%
C	1,56%
D	2,38%
E	11,51%
F	12,51%
G	16,18%
H	29,71%
I	6,75%
J	6,59%
K	0,58%
Retraités	4,15%
Autres	4,98%
Total	100,00%



Comme pour les exercices précédents, les catégories intermédiaires sont les plus représentatives : la catégorie H représente près de 30% des cotisations 2020. Les catégories E, F et G concernent chacune entre 11% et 16% des cotisations.

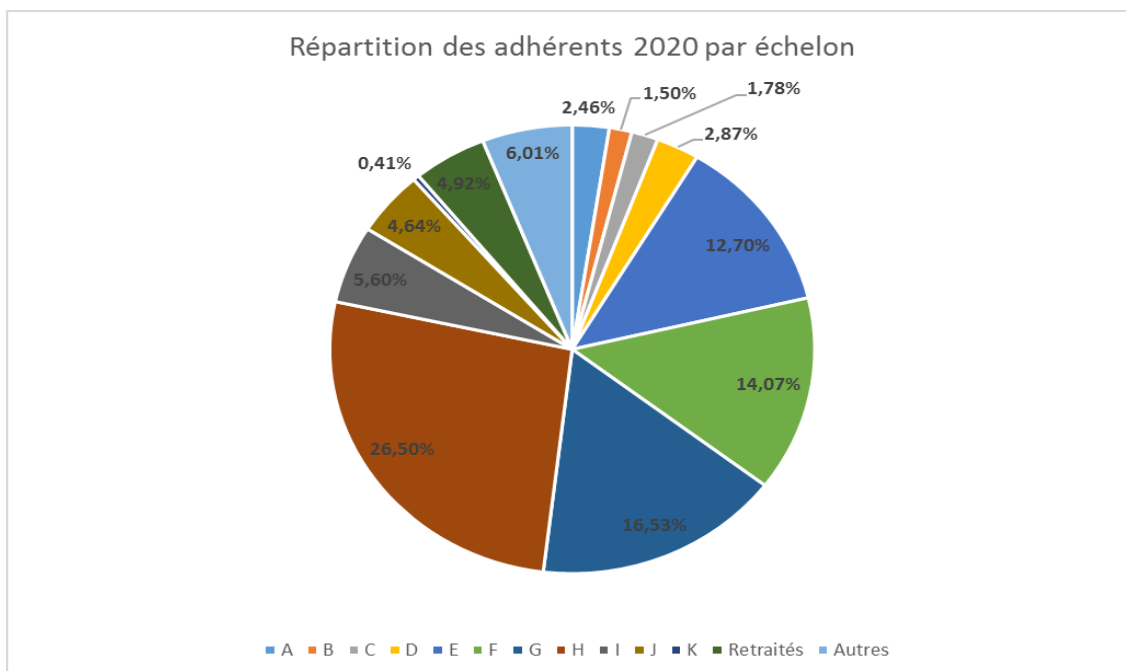
Le poids des catégories A, B, C et D ne représente que 7% des cotisations 2020.

Les cotisations I à K et les retraités représentent 22% des cotisations globales.

TECHNOLOGIA EXPERTISES

Les adhérents 2020 par catégorie

Catégories	%
A	2,46%
B	1,50%
C	1,78%
D	2,87%
E	12,70%
F	14,07%
G	16,53%
H	26,50%
I	5,60%
J	4,64%
K	0,41%
Retraités	4,92%
Autres	6,01%
Total	100,00%



Les échelons E à H représentent 70% des adhérents et du montant des cotisations 2020. La cotisation 2020 moyenne, toutes catégories confondues, est de 150,43 € (147,21 € en 2019 - 153,26 € en 2018 - 148,09 € en 2017 - 144,25 € en 2016).

1.4.2 Les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 260,00 € et concernent :

■ Remb tracts FO 260,00 €

1.5 CHARGES

Nos contrôles sur les comptes de charges de l'exercice ont eu pour objectifs de :

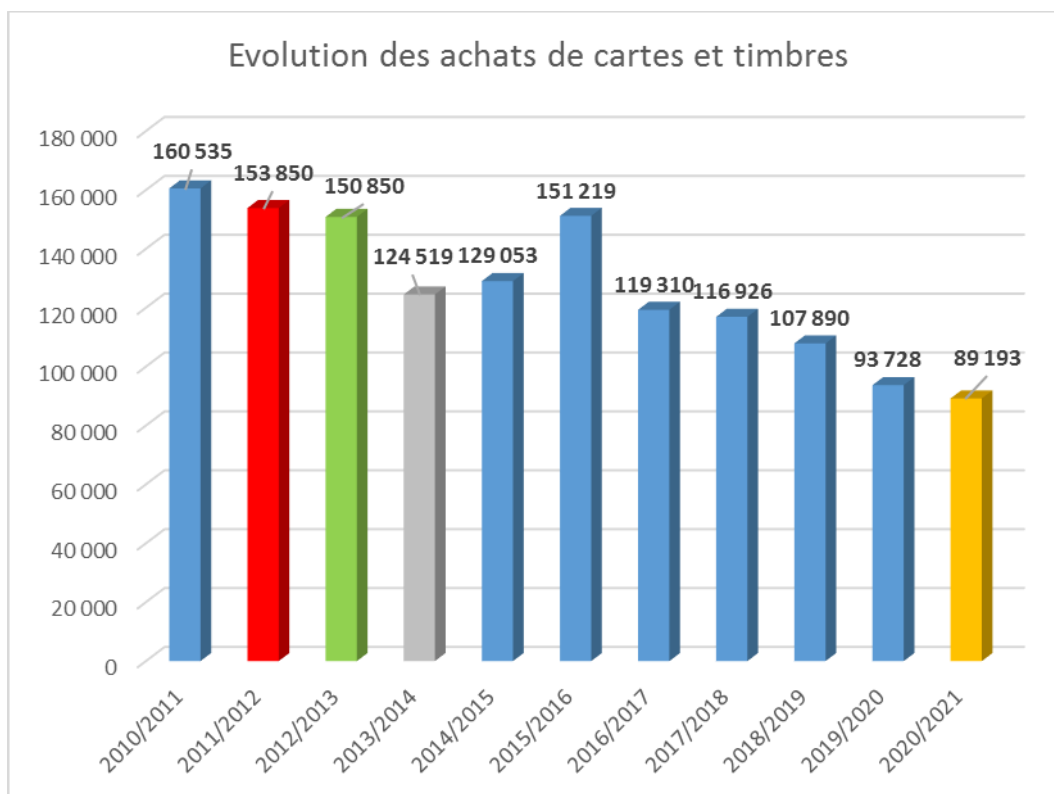
- S'assurer de l'exhaustivité des factures à rattacher à l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- vérifier l'affectation et la nature des différentes dépenses.

Comme pour l'exercice précédent, les dépenses de l'exercice 2020/2021 ont fait l'objet d'un contrôle des pièces justificatives.

1.5.1 Les timbres et cartes

Les charges de fonctionnement globales relatives à l'exercice 2019/2020 s'élèvent à un montant de 128 540,02 € contre 119 661,59 € en n-1, soit une progression de 8 878,43 € (+7,0%).

Le poste principal constitutif de ces dépenses concerne les timbres et cartes pour 89 193,55 € contre 93 728,33 € au 30 juin 2020, soit une diminution de 4 534,78 € (- 4,8%). Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse des recettes.



TECHNOLOGIA EXPERTISES

1.5.2 Autres frais de fonctionnement

Les autres frais de fonctionnement ressortent à 39 346,47 € au 30 juin 2021 contre 25 933,26 € au 30 juin 2020, soit une progression de 13 413,21 € (soit +51,7 %).

Les principaux postes sont les suivants :

- Crédit-bail relatif au photocopieur..... 11 422,86 €
- Honoraires..... 13 560,00 €
- Abonnement et documentation 4 543,17 €
- Aide exceptionnelle 5 000,00 €

Les charges de crédit-bail relatives au photocopieur demeurent stables entre les deux exercices.

Les honoraires concernent la tenue des comptes du Syndicat par le cabinet Technologia Expertises, ainsi que les frais d'avocat au titre de procédures (avocat Bouaziz Benamara et SCP Thouvenin)

Les frais de mission sont relatifs notamment aux déplacements dans le cadre des commissions exécutives, pour le bureau du syndicat.

Les abonnements et documentations ont été pris (ou achetés) auprès des fournisseurs Wolters, Francis Lefebvre, Éditions Législatives...

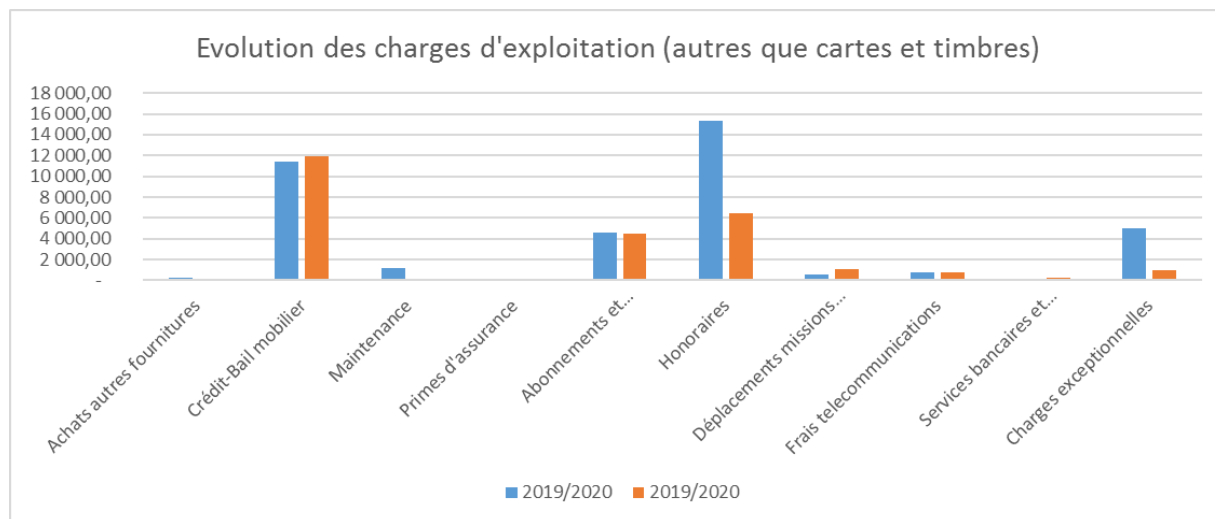


Tableau des ressources	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Cotisations reçues	110 116 €	116 001 €	131 572 €
Reversement des cotisations	- 89 194 €	- 93 728 €	- 107 890 €
Autres produits d'exploitation			
Produits financiers		372 €	400 €
Total ressources	20 922 €	22 645 €	24 082 €

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2021

1.6 Bilan actif et passif

Voir ci-joint

1.7 Compte de résultat comparé

Voir ci-joint

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2021

Voir ci-joint